

## **Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 28 Janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 21 janvier 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes et à huis clos pour raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

### **Etaient présents :**

Mmes : Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Nathalie CHANTEREAU, Laëtitia FRANCK PRUDENZANO, Laurence LANCERON  
MM : Patrick LAFARGE, Eric VERGER, Pierre LEVEQUE, Bruno GAUTIER, Jérémy AUMONT, Jean-Maurice SABATER, Jean-Jacques LOUGEZ

Excusés ayant donné procuration : Mme Nathalie DAUNAS à Mme Stéphanie LACOSTE, M. Théo MORILLON à M. Patrick LAFARGE

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11 à l'ouverture, 12 en cours de séance

### Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance
- Avis sur demande environnementale de la SAS Vignobles ROY pour exploitation de chais sur SIGOGNE,
- Présentation du projet d'aménagement de la RD 15 à LUCHAC,
- Revalorisation du loyer du logement communal 16bis route de Jarnac,
- Tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2022,
- Organisation du temps scolaires pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024,
- Orientations budgétaires 2021,
- Modalités de réalisation et d'indemnisation des heures supplémentaires et complémentaires du personnel communal,
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 30 à huis clos pour raisons sanitaires.

### **1 – Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité, 13 pour.

## **2 - Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Maurice SABATER est nommé secrétaire de séance.

## **3 – Avis sur demande environnementale de la SAS Vignobles ROY pour exploitation de chais sur SIGOGNE**

Monsieur le Maire explique qu'étant donné qu'une partie de la commune de CHASSORS est comprise dans le périmètre d'un rayon de 2 km autour de la SAS Vignobles ROY implantée à SIGOGNE, le Conseil peut donner un avis sur le projet d'exploitation de trois nouveaux chais de stockage d'alcool de bouche.

Le Conseil donne un avis favorable au projet.

Monsieur GAUTIER arrive en cours de séance.

## **4 – Présentation du projet d'aménagement de la RD 15 à LUCHAC**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude réalisée par le cabinet A2I pour le projet d'aménagement du bourg de LUCHAC – RD 15 :

Aménagement avec effacement de réseaux de 550 m linéaire sur la route de Sigogne en partant du carrefour de la route de Cognac.

Les rues annexes (rue du Pierrail, rue des Arnauds, impasse des Vignes, Impasse du Fournil, rue du Trieur, rue des Vergers) seront refaites en enrobé.

Les demandes de subventions vont être déposées auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Département.

Le Conseil valide le projet et le confie au cabinet A2I.

## **5 – Revalorisation du loyer du logement communal 16bis route de Jarnac**

Monsieur le Maire informe que le logement 16bis route de Jarnac se libère. Il propose de revaloriser le loyer actuellement à 396 € hors charge à 430 € hors charge.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité, 14 pour.

## **6 – Tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2022**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur pour la location de la salle des fêtes. Il propose de ne pas les augmenter pour l'année 2022.

	<u>De la commune</u>	<u>hors commune</u>
Jour en semaine	130 €	260 €
Lendemain	65 €	130 €
Week-end	280 €	560 €
Chauffage 1 jour	70 €	70 €
Chauffage forfait week end	100 €	100 €

Tarif entreprise commerciale 400 € la journée.

Les associations communales : deux locations gratuites par an, la 3<sup>ème</sup> location à 50 % du tarif de la commune et la 4<sup>ème</sup> location au tarif habitants de la commune. Chauffage facturé à chaque location.

Caution à 500 € dans tous les cas.

Le Conseil approuve à l'unanimité, 14 pour, la proposition.

## **7 – Organisation du temps scolaires pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024**

Monsieur le Maire rappelle que l'organisation du temps scolaire est actuellement répartie sur 4 jours par semaine.

L'inspection académique demande au conseil de donner son avis sur l'organisation des 3 prochaines années scolaires avec un maintien à 4 jours par semaine ou un retour à 4 jours 1/2.

Le Conseil est favorable au maintien de l'organisation à 4 jours par semaine.

## **8 – Orientations budgétaires**

Monsieur le Maire présente plusieurs orientations de travaux pour l'année 2021 :

- Voirie : rue du 19 mars, rue de Guîtres, Place de l'Eglise
- Pluvial : fossé de la Nougeraie et du Buisson
- Ecole : sol de la maternelle
- Bâtiments communaux :
  - o portes annexes salle des fêtes et salle du conseil,
  - o portail et cour ateliers municipaux de CHASSORS,
- Logement communal : une salle de bain à transformer en salle d'eau
- Matériel roulant : tracteur tondeuse, remorque et tondeuse
- Défense incendie : bâche rue de la Cadois
- Illuminations de Noel pour les villages

Il explique au conseil que des choix seront fait en fonction des priorités pendant les réunions de préparation du budget.

Pour les subventions versées par la commune, Monsieur le Maire rappelle le montant versé en 2020 : 400 € pour les associations communales, 100 € pour les restos du cœur et la banque alimentaire. Il demande au conseil son avis sur le maintien de ces subventions au vu de l'inactivité des associations communales. Le conseil souhaite les maintenir à condition que les demandes soient déposées et complètes avant le 31 mars 2021.

## **9 – Modalités de réalisation et d'indemnisation des heures supplémentaires et complémentaires du personnel communal**

Monsieur le Maire explique au Conseil que la délibération autorisant le paiement des heures supplémentaires n'est plus assez précise et le trésorier nous demande de la compléter.

Il explique que tous les agents sont susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires et proposent de les rémunérer conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité, 14 pour.

## **10 - Informations et questions diverses**

- Grand Cognac demande à la commune de désigner un délégué Eaux Pluviales Urbaines afin d'être leur interlocuteur dans le cadre de l'étude inventaire du patrimoine de réseaux d'eaux pluviales. Monsieur le Maire propose Monsieur SABATER. Le conseil approuve la proposition.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 30.